

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Bimbo Daycare inc.	Numéro de permis 910030	Date d'inspection Le 25 novembre 2025
Nom de l'établissement Halte scolaire Bimbo		Numéro de téléphone (506) 548-8069
Adresse 1300 rue St. Joseph Bathurst NB E2A 3R5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(0.1) Aux fins d'application du paragraphe (1), sont assimilés à un exploitant d'un établissement agréé : a) dans le cas de l'obtention d'un casier judiciaire ou d'une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, (i) les membres du conseil d'administration d'une personne morale ou d'une association non personnalisée, (ii) les associés d'une société en nom collectif, (iii) les commandités d'une société en commandite;	12(0.1)(a)(i-iii)	11 oct. 2024	
Commentaires : 3 membres du conseil d'administration n'ont pas une vérification du casier judiciaire à leur dossier. La directrice confirme que la demande a été faite et que les membres attendent les résultats. Une copie des vérifications complétées devra être envoyée à l'inspectrice une fois reçue.			

Commentaires généraux
Suivi a été complété par téléphone. Aucun ratio ne fut pris.
La garderie sera conforme selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance lorsque la lacune sera corrigée. Le permis est recommandé pour une autre année.

original signé par
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 septembre 2024

Date

original signé par
Lisa Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 septembre 2024

Date